



Seul le texte prononcé fait foi Embargo : 13.06.2013, 11h30

**Allocution de
M. Didier Burkhalter,
conseiller fédéral, chef du Département
fédéral des affaires étrangères**

***« Pour une stratégie intégrée : une lutte
efficace contre le terrorisme exige
d'associer la politique du développement
et le respect des droits de l'homme à la
dimension de la sécurité. »***

Conférence internationale des points focaux de la lutte
antiterroriste sur les situations propices à la propagation
du terrorisme et sur la promotion de la coopération
régionale

Organisée par le Bureau de l'Équipe spéciale de lutte
contre le terrorisme (CTITF) des Nations Unies, en
collaboration avec le Gouvernement suisse

Genève, Palais des Nations, 13 juin 2013

Monsieur le Secrétaire général adjoint,
Monsieur le Directeur général de l'Office des Nations
Unies à Genève,
Madame la Haut-commissaire aux droits de l'homme,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Genève est une ville de Paix et la capitale des Droits de l'homme. Nous réunir à Genève pour parler de terreur et de terrorisme pourrait sembler à contre-emploi. Pourtant rien n'est plus logique.

Notre monde est caractérisé par une grande complexité et des développements rapides. De nouvelles puissances émergent, les équilibres évoluent et des défis globaux apparaissent. Dans ce contexte, il est plus difficile mais encore plus essentiel d'assurer les bases d'une gouvernance mondiale efficace. Genève joue un rôle central dans la coordination de ces efforts.

Le gouvernement suisse est convaincu que la lutte contre le terrorisme constitue l'un des défis globaux qui requièrent notre attention collective. Tous les Etats sont concernés par cette menace, aucun ne peut lutter seul.

Les résultats de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme sont encourageants et l'ONU occupe une place centrale.

L'approche intégrée qui prévaut au sein des Nations Unies lui donne son rôle déterminant dans la lutte contre le terrorisme. L'ONU mène une action intégrée par son universalité mais aussi par sa manière de relier entre eux les différents enjeux de la lutte contre le terrorisme.

Dans son rapport de mars 2005¹, le secrétaire général de l'ONU a insisté sur la nécessité que les avancées en matière de développement, de sécurité et de droits de l'homme aillent de pair avec l'interconnexion croissante des différentes régions du monde.

En 2006, le rapport intitulé « *S'unir contre le terrorisme : recommandations pour une stratégie antiterroriste mondiale* » avait appliqué cette idée au défi de la lutte contre le terrorisme. Ce rapport constitue toujours le fondement de la stratégie mondiale contre le terrorisme. Il pose le principe que le développement ne peut être assuré de façon durable que si les institutions et mécanismes de gouvernance garantissent la sûreté et la sécurité de leurs ressortissants.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ce point est central : le succès d'une politique contre le terrorisme ne peut être garanti qu'en associant le développement et le respect des droits de l'homme à la dimension de la sécurité.

¹ Rapport « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », mars 2005 du Secrétaire général M. Kofi Annan

Agir autrement, ce serait mettre du baume sur les symptômes d'une maladie sans chercher à en soigner les causes.

Cet esprit - une action intégrée et cohérente, une vision globale - trouve *naturellement* sa place à Genève. Les défis du développement, des droits de l'homme et de la sécurité humaine y sont traités tout au long de l'année, aux sièges des nombreuses organisations internationales et ONG établies ici et lors des nombreuses conférences internationales et séminaires organisés. Quel meilleur lieu pour les appréhender dans une vision d'ensemble, pour les interconnecter ?

Un esprit spécifique règne à Genève. L'esprit de la paix. L'esprit des valeurs humaines. Et l'esprit de coopération entre les Nations et avec les nombreux autres acteurs de la vie internationale. Travailler de manière intégrée est ici une évidence au quotidien. J'espère que cet esprit de Genève et les compétences ici rassemblées contribueront au succès de cette conférence.

Nous sommes particulièrement heureux que l'Equipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF) créée par le Secrétaire général ait sollicité la Suisse pour accueillir cette deuxième Conférence internationale des points focaux de la lutte antiterroriste.

Notre gratitude va aux Nations Unies, particulièrement à M. le Directeur général Tokayev, qui nous accueille aujourd'hui.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance au Co-président de la conférence, Monsieur Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint, pour les efforts déployés avec son équipe pour préparer cette réunion et – nous en sommes convaincus - sa réussite.

La présence de Mme la Haut-commissaire Navi Pillay souligne aussi l'importance du respect des droits de l'homme dans le cadre d'une stratégie intégrée.

[1. Défis liés à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies]

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies se base sur quatre composantes :

- une action contre les conditions propices à la propagation du terrorisme.
- des mesures visant à prévenir et combattre le terrorisme en utilisant des moyens non militaires,
- le renforcement des capacités nationales de lutte contre le terrorisme et
- les mesures garantissant le respect des droits de l'homme et la primauté du droit en tant que base fondamentale de la lutte antiterroriste.

Cette approche globale pose un cadre qui permet une action cohérente face à un phénomène complexe, une maladie protéiforme qui nécessite un traitement sur plusieurs fronts.

En soulignant l'importance du respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, la stratégie rappelle que les valeurs fondamentales de nos sociétés, que combattent les terroristes, doivent *justement* être préservées au cœur même de cette lutte.

Dans ce cadre nous devons aussi nous rappeler que la recherche de la sécurité ne doit pas empiéter à l'excès sur le droit à la protection de la sphère privée, un fondement de la liberté individuelle. Aurons-nous une meilleure société si les honnêtes citoyens sont constamment sous la loupe des administrations avec tous les excès que cela peut engendrer ? Certainement pas, la Suisse en est convaincue !

Les synergies entre sécurité, développement et droits de l'homme sont cruciales face à une menace terroriste complexe et en évolution constante.

Cette menace peut se traduire par des prises d'otages et leur exécution, comme en janvier dernier à In Amenas en Algérie ou lors de l'exécution de sept ressortissants de quatre pays au Nigéria en mars. Elle peut aussi prendre la forme d'attaques terroristes, comme au Niger en mai, où l'on a déploré de nombreux morts et blessés.

La menace causée par des individus qui se transforment en terroristes est apparue en premier plan lors des attentats de Boston et de Londres.

Les Nations Unies elles-mêmes ne sont pas épargnées : l'attaque d'un bureau de l'Organisation internationale pour les migrations en Afghanistan, il y a quelques semaines l'a malheureusement rappelé. Le cœur du monde humanitaire aussi a été touché fin mai, lorsque le bureau du Comité international de la Croix-Rouge, en Afghanistan également, a fait l'objet d'un attentat.

Nos pensées vont aux victimes de ces attentats et à leur familles, et à toutes les victimes d'autres attentats terroristes dans le monde. La Suisse condamne le terrorisme sous toutes ses formes ou manifestations. Ces exemples récents soulignent tragiquement combien ce travail de coopération internationale, combien votre travail ici aujourd'hui est essentiel.

Le terrorisme dépasse les frontières, il gangrène nos sociétés et il ne peut évidemment être associé avec aucune origine ethnique, nationalité ou religion. Aucune société n'est épargnée.

[2. Sujets et objectifs de la présente Conférence]

La Suisse soutient activement la mise en œuvre intégrée de la stratégie antiterroriste mondiale. Avec d'autres Etats et en collaboration avec les Nations Unies, nous avons lancé en 2007 le processus sur la coopération mondiale en matière de lutte antiterroriste. Il s'agit d'améliorer la coordination des efforts nationaux, régionaux et internationaux dans l'application des quatre piliers de la stratégie.

En 2009, la Suisse a organisé avec les gouvernements autrichien, norvégien et turc, et en collaboration avec les Nations Unies, la première rencontre internationale des points focaux nationaux de la lutte contre le terrorisme. De cet événement est née l'idée d'organiser des réunions à dimension régionale. La Suisse soutient depuis 2010, avec un groupe d'Etats, une initiative dans ce sens de l'Equipe spéciale. Des conférences régionales ont eu lieu en Indonésie, en Ethiopie, en Namibie et au Bangladesh. Le Nigéria en accueillera une autre en juillet prochain.

Les réseaux terroristes du monde entier ont pour dénominateur commun une volonté de destruction spectaculaire. Ils sont aussi animés par des motifs politiques multiples, dépendant souvent du contexte régional, ils opèrent individuellement et frappent localement. Au vu de ces caractéristiques, la coopération régionale est déterminante pour l'efficacité de la lutte. Nous devons trouver des solutions adaptées à chaque région pour agir contre le recrutement du terrorisme à l'échelle locale.

L'objectif de la conférence d'aujourd'hui est de fournir une plateforme d'échange pour les points focaux de la lutte antiterroriste sur la manière de mieux articuler les mesures à tous les échelons.

La Suisse appelle aussi - et Genève est un des meilleurs endroits pour le faire - à davantage coopérer avec les acteurs associatifs, les ONG, les communautés religieuses, les milieux

académiques. Par de telles coopérations une action vraiment intégrée et capillaire pourra se développer jusqu'au plan local. Excellences, Mesdames et Messieurs,

Une évolution des dernières années qui inquiète la Suisse est la multiplication des prises d'otages avec demande de rançon par des groupes terroristes. On constate que ce système, qui rabaisse de manière ignominieuse la vie humaine au niveau d'une marchandise, est devenu une source essentielle de financement du terrorisme.

La Suisse le dit clairement : elle refuse le paiement de rançons et elle invite tous les Etats à en faire autant. Nous ne devons pas entrer dans la logique des terroristes qui nous entrainerait dans une spirale infernale ! Par contre, nous devons améliorer la coopération internationale pour prévenir et empêcher les enlèvements et, lorsqu'ils ont lieu, envisager une meilleure coopération pour le sauvetage et la libération des otages. La Suisse a soutenu fortement les efforts autour de l'adoption du Mémorandum d'Alger.

Une action importante réside dans la prévention. Nous devons renforcer la prise de conscience des groupes vulnérables : en soutenant les enlèvements, ils vont à l'encontre de leurs propres intérêts. L'appui aux mouvements terroristes ne les aidera pas à améliorer leurs conditions de vie, c'est une dangereuse illusion, une supercherie.

L'engagement de la société civile peut ici jouer un rôle-clé. Et l'engagement des Etats en faveur d'une bonne gouvernance, de la stabilité et du développement est crucial.

Les cas de la Somalie ou du Sahel sont des exemples évidents de ce besoin d'une approche intégrée du problème.

Les *Etats* peuvent lutter contre le terrorisme, mais celui-ci ne sera vaincu lorsque les *sociétés* auront assimilé cette dimension. Voilà qui souligne l'importance d'une approche d'ensemble.

[3. Contributions de la Suisse à la stratégie]

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour être efficace une stratégie doit passer de la parole aux actes. La Suisse décide de s'engager résolument, sur la base de sa stratégie de politique étrangère. J'aimerais souligner les cinq domaines clés de la stratégie antiterroriste de la Suisse.

- 1) Nous accordons une importance particulière à la gouvernance. Il est essentiel de disposer d'une solide architecture multilatérale pour bénéficier d'une coopération internationale efficace. La Suisse appuie le travail de l'Equipe spéciale et soutient les relations entre les Nations Unies, le Forum mondial contre le terrorisme

et les organisations régionales et sous-régionales.

- 2) Nous soutenons les réflexions à l'échelle internationale et l'action à l'échelle locale : « *think global, act local* ».

La Suisse appuie la coopération entre organisations internationales et régionales.

En mai, nous avons soutenu une Conférence sur l'emploi de techniques spéciales d'enquête pour lutter contre le terrorisme, co-organisée par le Conseil de l'Europe, l'OSCE, la Ligue des Etats arabes et les Nations Unies.

En 2014, la Suisse présidera l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous avons l'intention d'organiser une conférence sur la lutte antiterroriste afin d'explorer la possibilité de synergies accrues entre l'OSCE, les Nations Unies et le Forum mondial contre le terrorisme en particulier.

- 3) Nous développons une approche fondée sur l'Etat de droit. La lutte antiterroriste ne doit pas *mettre entre parenthèses* mais au contraire *s'appuyer sur* la promotion des droits de l'homme et la primauté du droit. C'est notamment valable pour le droit international humanitaire, né ici il y a 150 ans avec la création du CICR et, un an plus tard, avec la première Convention de Genève. Le combat contre le terrorisme doit notamment s'accompagner de toutes les précautions nécessaires à la protection de la vie et de l'intégrité corporelle des innocents. Les attaques contre les terroristes doivent être

ciblées et en accord avec le droit international, qu'elles soient menées par des êtres humains, des drones ou des machines automatisées.

La Suisse est partenaire d'une nouvelle initiative de l'Equipe spéciale portant sur la formation et le renforcement des capacités du personnel chargé de l'application des règles en matière de droits de l'homme et de prévention du terrorisme.

En octobre, nous allons lancer en partenariat avec les Nations Unies² ici à Genève une nouvelle initiative mondiale destinée à concevoir des dispositifs d'enquêtes et de poursuites antiterroristes efficaces qui s'inscrivent dans le respect des droits de l'homme et de la primauté du droit.

- 4) La Suisse combine la sécurité dite « douce » et la sécurité dite « dure ». Le premier pilier de la stratégie mondiale vise à « *éliminer la pauvreté et promouvoir une croissance économique soutenue, le développement durable et la prospérité pour tous* », c'est ce qui pousse la Suisse, actuellement 11^e donateur mondial, à augmenter considérablement son budget pour le développement et la coopération internationale ces prochaines années, pour atteindre 0,5% du revenu national brut en 2015. Le Parlement suisse a voté l'an dernier un crédit quadriennal

² En association avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

de plus de 11 milliards de Francs suisses à cet effet. La Suisse soutient activement les objectifs du Millénaire et elle restera engagée dans le programme de développement durable après 2015.

La Suisse poursuit également son engagement de promotion de la paix, la stratégie mondiale soulignant à juste titre que l'enlisement des conflits est de nature à nourrir le terrorisme et que « *le règlement pacifique de tels conflits [contribue] au renforcement de la lutte mondiale contre le terrorisme* ».

- 5) Enfin, la Suisse déploie des efforts importants pour lutter contre le financement du terrorisme. Elle veut une place financière forte et irréprochable qui se protège activement contre des utilisations à des fins terroristes ou criminelles. Nous souhaitons des réglementations servant cet objectif, mais sans entrer dans la logique d'un soupçon permanent envers les établissements financiers ou les organisations à but non lucratif. Dans ce contexte, nous soutenons des projets du Conseil de sécurité pour geler efficacement les avoirs des terroristes et pour empêcher que les organisations à but non lucratif ne servent à financer le terrorisme.

[4. Conclusion]

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La communauté internationale a énormément progressé dans sa volonté de lutter contre le terrorisme de manière coordonnée et par une approche intégrée.

C'est réjouissant. Nous saluons les activités de l'Equipe spéciale, de ses Groupes de travail, de son Bureau et du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme. Nous félicitons également les actions menées par les autres Etats membres.

Pourtant il reste beaucoup à faire. Dans son programme d'action quinquennal de janvier 2012, le secrétaire général Ban Ki-moon, a réaffirmé l'importance d'une approche cohérente des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme, notamment dans les efforts de mise en œuvre au niveau national.

Nous sommes favorables à la proposition du secrétaire général de créer un poste de coordinateur de l'ONU pour la lutte contre le terrorisme. La création d'une telle institution, ou d'un autre mécanisme de coordination qui aboutit au même résultat, s'inscrirait dans l'esprit de la stratégie et favoriserait une mise en œuvre intégrée et cohérente.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les terroristes gagneraient le combat s'ils nous faisaient renoncer à nos valeurs ! Notre lutte commence par cette résistance : le combat des valeurs.

Là où les terroristes divisent, nous devons nous rassembler.

Là où les terroristes tuent, soi-disant au nom de principes, nous devons rappeler la valeur suprême des droits de l'homme avec, au premier rang, le droit à la vie et l'interdiction de traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Là où les terroristes violent toutes les règles, nous devons appliquer les règles du droit.

Là où les terroristes détruisent, nous devons construire.

Là où les terroristes les foulent au pied, nous devons défendre les libertés individuelles.

Là où les terroristes cherchent à corrompre la jeunesse, nous devons lui offrir des perspectives.

Quel meilleur endroit pour faire un tel travail qu'ici à Genève, ville de paix, ville des droits de l'homme, berceau du droit humanitaire, un des centres de la politique du développement et ville qui vit au quotidien la coopération entre Etats, entre Organisations internationales et entre représentants de la société ?

Merci à vous tous qui êtes ici, certains venus de loin. Votre présence souligne l'importance de ce combat pour la vie et la dignité. Votre engagement est essentiel pour que cette lutte commune soit une réussite.

Je forme tous mes vœux pour que cette conférence permette de progresser dans la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Une mise en œuvre cohérente, intégrée et déterminée.